



Accusé de réception en préfecture  
02B-242000354-20191114-CONS-AG-19-116  
-DE  
Date de télétransmission : 19/11/2019  
Date de réception préfecture : 19/11/2019

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DE BASTIA

Conseil du 14 novembre 2019

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

**OBJET : Subvention à l'Association « La Boule du Prado » pour financer l'évènement « la BUCCIATA BASTIACCIA » du 19 au 23 août 2020**

L'An Deux Mille dix-neuf, le 14 novembre à 17h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à l'hôtel de Ville de Bastia en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François TATTI, sur convocation en date du 8 novembre 2019.

**PRESENTS :** Guy ARMANET, Serena BATTESTINI, Marie-Christine BERTOLUCCI, Jean BIAGGINI Marie-Dominique CARRIER, Marie-Dominique GIAMARCHI, Mattea LACAVE, Thérèse LORENZI, Jean-Joseph MASSONI, Catherine MEZZANA, Emma MUSSIER, Philippe PERETTI, Céline SIMONI-PIACENTINI, Linda PIPERI, Ivana POLISINI, Henri POYET, Louis POZZO DI BORGIO, François-Xavier RIOLACCI, Michel ROSSI, Pierre SAVELLI, François TATTI, Marie-Hélène VALENTINI, Jean ZUCCARELLI.

**ONT DONNE POUVOIR :**

Valérie BIANCHI	à	Guy ARMANET
Michel SIMONPIETRI	à	Louis POZZO DI BORGIO
Françoise VESPERINI	à	François TATTI
Lucien NATALI	à	Thérèse LORENZI
Angèle BRUNINI	à	Mattea LACAVE
Jean-Jacques PADOVANI	à	Marie-Hélène VALENTINI
Pierre-Noël LUIGGI	à	Linda PIPERI
Gilles SIMEONI	à	Pierre SAVELLI
Jean-Noël VALERY	à	Michel ROSSI
Emmanuelle DE GENTILI	à	Philippe PERETTI

**QUORUM : 21**

**ABSENTS :** Eliane ARRIGHI-LENZIANI, Marie-Paule HOUEMER, Jean-Louis MILANI, Julien MORGANTI, Jean-Michel SAVELLI, Etienne PERFETTI, Dominique ROSSI.

Monsieur le Président ouvre la séance, constate le quorum et invite le Conseil à désigner son Secrétaire. Marie-Dominique GIAMARCHI est élue secrétaire de séance.

Conseil du 14 novembre 2019

**OBJET : Subvention à l'Association « La Boule du Prado » pour financer l'évènement « la BUCCIATA BASTIACCIA » du 19 au 23 août 2020**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 20001-1966 du 24 décembre 2001 portant transformation du District de Bastia en Communauté d'Agglomération ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2B-2018-06-13-00 du 13 juin 2018 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant la demande de l'Association la « Boule du Prado » pour financer l'évènement « A BUCCIATA BASTIACCI » du 19 au 23 août 2020, sur la Commune de Bastia ;

Considérant que l'évènement « A BUCCIATA BASTIACCIA » s'inscrit parfaitement dans la stratégie de la Communauté d'Agglomération de Bastia d'accompagner les évènements contribuant à l'animation sportive du territoire ;

Vu l'avis favorable du bureau du 4 Novembre 2019 ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Oui l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

**(A l'unanimité)**

D'attribuer une subvention de 15 000 € à l'Association « la Boule du Prado », sise sur la Commune de Bastia, pour le financement de l'évènement « A BUCCIATA BASTIACCIA » qui se déroulera du 19 au 23 Août 2020 ;

**DIT**

Que les crédits seront prévus au Budget 2020 de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

**AUTORISE**

Le Président à signer tous documents se rapportant à ce dossier ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte certifié exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le **19 NOV. 2019**  
et publication ou notification  
du **19 NOV. 2019**  
La Directrice de l'Administration Générale  
Nora **M. GIRAOU**



**LE PRESIDENT**

**François TATTI**